**Son Excellence Monsieur Xi Jinping**

Président de la république populaire de Chine

**S/c de Son Excellence Lu Shaye**

Ambassadeur de Chine en France

11 avenue Georges V

75008 Paris

Courriel: chinaemb\_fr@mfa.gov.cn

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

**Objet : Appel au respect du droit à un procès équitable en appel pour Yu Wensheng**

Monsieur le Président de la République,

À la suite des informations reçues de l'ACAT-France, je me permets de vous écrire pour exprimer mes vives préoccupations concernant la situation de Yu Wensheng, avocat et défenseur des droits humains, ainsi que celle de son épouse, Xu Yan, tous deux victimes de harcèlement judiciaire.

Yu Wensheng a été condamné à trois ans d'emprisonnement pour « *incitation à la subversion du pouvoir de l'État* », une accusation qui soulève des inquiétudes quant à la légitimité de la procédure judiciaire à son encontre. Son épouse, Xu Yan, a également été condamnée pour des motifs similaires et aurait dû être libérée en janvier 2025, ce qui n'est toujours pas le cas. Ces décisions judiciaires semblent s'inscrire dans un contexte de répression croissante des voix dissidentes et des défenseurs des droits humains en Chine, en lien avec le mouvement des parapluies jaunes qui a émergé à Hong Kong en 2014.

Il est essentiel de rappeler que la Constitution chinoise et les engagements internationaux de votre pays garantissent les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Ces droits sont fondamentaux pour permettre aux citoyens de s'engager dans des actions légitimes en faveur des droits humains sans craindre des représailles. La détention de Yu Wensheng et Xu Yan, ainsi que les conditions de leur procès, soulèvent des questions sur le respect de ces droits et sur l'intégrité du système judiciaire.

Dans ce contexte, je vous exhorte, Monsieur le Président, à prendre des mesures immédiates pour garantir un procès équitable en appel pour Yu Wensheng dans le cadre d’un procès civil ouvert au public, ainsi qu'à assurer la libération immédiate de son épouse Xu Yan, dans le respect du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Je vous remercie par avance de l’attention que vous porterez à ce dossier et vous prie d’agréer, Monsieur le Président de la République, l’expression de ma très haute considération.